

Charte relative aux visites en Réanimation Polyvalente

Un de vos proches est hospitalisé en Réanimation.

Pour son bien-être et le vôtre, les horaires des visites sont adaptés afin de vous permettre d'être auprès de lui. Il convient par exemple de respecter les temps de soins et de repos de votre proche.

Nous effectuons les soins auprès de votre proche et sommes disponibles pour vous. Cependant, dans le respect de chacun et l'intérêt de tous, voici quelques recommandations :



Sonnez à l'entrée du service à l'aide de l'interphone ; patientez, nous vous ouvrirons la porte



Afin d'éviter ou de limiter la propagation des infections et protéger votre proche, déposez vos effets personnels (vestes, sacs...) dans le casier dédié aux visiteurs, puis lavez-vous les mains avec la solution hydro-alcoolique à chaque entrée et sortie de la chambre.



2 personnes peuvent entrer en même temps dans la chambre auprès de votre proche.



La surveillance rapprochée des patients nécessite des soins réguliers plus ou moins longs. Vous pouvez être amené à sortir à la demande de l'équipe soignante. Nous viendrons vous chercher dès la fin des soins.



Des alarmes sonores ou visuelles peuvent se déclencher, elles sont entendues, connues et gérées par le personnel en fonction de leur niveau de gravité.



Des entretiens avec l'équipe soignante (médicale et paramédicale) sont organisés régulièrement à votre demande ou par le service.



Nous vous demandons de choisir une personne référente, elle seule pourra obtenir des nouvelles succinctes par téléphone.



Respecter le secret médical et l'intimité de votre proche en vous abstenant de prendre des photos ou vidéos.

Merci de votre compréhension